LE VERDISSEMENT DES MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS

IMPACTS ET BESOINS DE PROFESSIONNALISATION

Selon la définition donnée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, l'économie verte ou durable peut être décrite comme « une économie qui utilise moins ou mieux la ressource énergétique et les matières premières non renouvelables ». Elle suppose une mutation profonde des pratiques dans la plupart des activités économiques et également de nouvelles compétences.

La FNTP a signé, avec le ministère de l'écologie, du développement durable et du logement, une convention de partenariat en vue de l'adaptation à l'économie verte des métiers et des compétences du secteur des Travaux Publics. Une étude a été réalisée en 2013 par Constructys, afin d'identifier à terme des actions d'accompagnement de cette mutation en matière de formation.

VERS L'ÉCONOMIE VERTE : SIX GRANDES ÉVOLUTIONS QUI IMPACTENT DIFFÉREMMENT LA PROFESSION

Six grandes évolutions caractérisent l'intégration de l'économie verte dans les Travaux Publics

- PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- ACCEPTABILITÉ DES CHANTIERS
- GESTION DES DÉCHETS
- ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET RÉDUCTION DES GES
- ÉCONOMIE DE MATIÈRES PREMIÈRES ET RECYCLAGE
- PERFORMANCE GLOBALE DES OUVRAGES

Toutes ne sont pas porteuses de la même intensité dans les impacts qu'elles ont sur les entreprises et sur les emplois. Ainsi, le caractère contraignant de l'évolution va influencer son ancrage dans les pratiques et cultures d'entreprises. Par ailleurs, plus une évolution est le fruit d'innovations technologiques ou de la demande sociétale, plus elle comporte un potentiel de transformation des emplois en déploiement qui, selon les territoires ou la taille des entreprises, est parfois encore à l'état prospectif.

[ÉVOLUTIONS]

EN DÉPLOIEMENT OU À L'ÉTAT PROSPECTIF	DÉPLOYÉES
PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ	ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET RÉDUCTION DES GES
PERFORMANCE GLOBALE DES OUVRAGES	GESTION DES DÉCHETS
ÉCONOMIE DE MATIÈRES PREMIÈRES ET RECYCLAGE	
ACCEPTABILITÉ DES CHANTIERS	

L'ÉCONOMIE VERTE, PORTEUSE DE TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

LES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS ET LEURS SALARIÉS S'INSCRIVENT DANS UNE LOGIQUE DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

L'intégration de l'économie verte dans la profession ne se traduit pas tant par la création de nouveaux métiers que par des dynamiques de verdissement des emplois et des compétences.

[PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

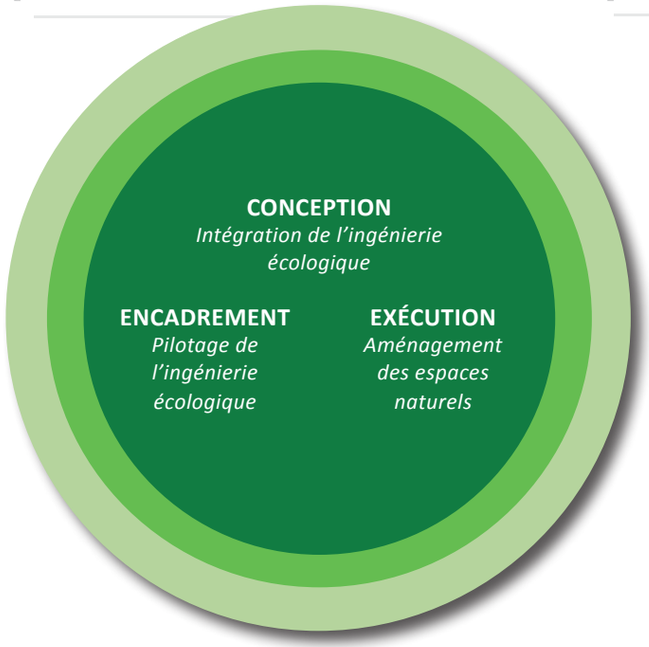

[PERFORMANCE GLOBALE DE L'OUVRAGE

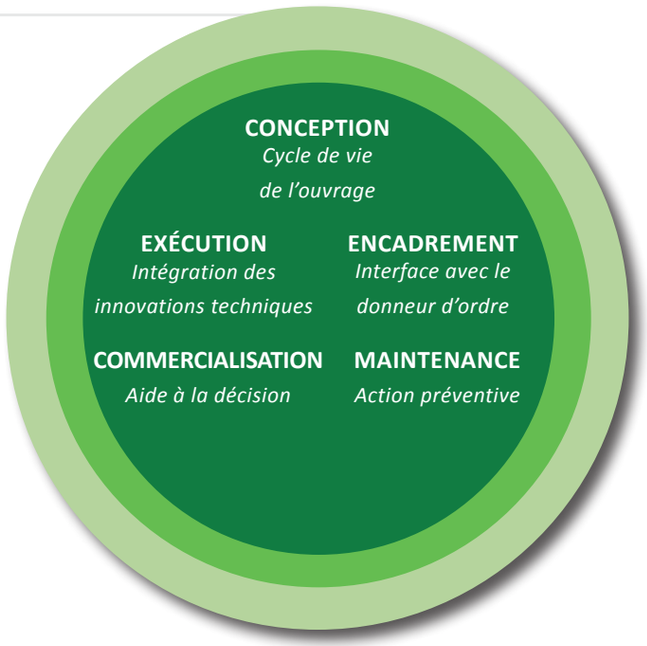

Adaptation de l'emploi | Élargissement de l'emploi | Transformation de l'emploi

L'approche selon les familles d'emploi montre que l'encadrement de chantier (intégration de la réglementation et des contraintes environnementales) est généralement impacté et porteur de changement.

Les conséquences sur les métiers d'exécution sont variables selon les spécialités et les thématiques. Elles sont importantes lorsque l'introduction de techniques et méthodes nouvelles vient transformer les emplois (exemples : génie électrique et climatique, terrassiers)

Les enjeux de préservation de la biodiversité et de performance globale des ouvrages sont particulièrement significatifs :
toutes les familles d'emplois – conception et méthodes, management, exécution – sont concernées par un besoin d'élargissement des compétences-clés qui vient modifier les missions et transformer les emplois.

ATTEINDRE LE NIVEAU D'EXIGENCE DE LA PERFORMANCE GLOBALE

Les donneurs d'ordre attendent aujourd'hui des entreprises *la garantie de performance environnementale de l'ouvrage* : durabilité, prise en compte des usages et des consommations d'énergie de l'ouvrage, énergie grise, intégration de l'ouvrage aux milieux, recyclabilité des matériaux utilisés, autant d'éléments constitutifs du résultat global attendu. L'accroissement des exigences des maîtres d'ouvrage contribue à accentuer les besoins en compétences transversales pour les personnels. Cela nécessite plus d'autocontrôle, plus de technicité, plus de précision dans les pratiques professionnelles.

RÉPONDRE AUX NOUVELLES DEMANDES : PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, ACCEPTABILITÉ DES OUVRAGES ET DES CHANTIERS, ROUTES DURABLES, RÉSEAUX INTELLIGENTS

Il s'agit de *la réalisation de nouvelles missions* qui impliquent des réponses en termes de professionnalisation plus structurantes :

- Niveau de qualification requis plus élevé pour certains métiers d'exécution
- Évolution de la structure des emplois associant domaine technique et connaissances juridiques, commerciales, environnementales ou de communication
- Compétences transversales pour les métiers de l'exécution de chantier : autocontrôle et adaptation du poste de travail aux exigences environnementales
- Compétences additionnelles pour l'encadrement : connaissances en matière de réglementation environnementale, de communication

PROFESSIONNALISER POUR ACCOMPAGNER LES POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT

De nouvelles prescriptions relatives à la biodiversité ou à la performance globale apparaissent dans les commandes. Cela se fait au rythme des évolutions de la réglementation d'une part, mais également :

- de leur appropriation des enjeux de développement durable et de leur traduction dans des choix politiques et techniques,
- de la maturation du sujet et des enjeux sociétaux.

Cette demande sociétale, qui a mûri au sein des collectivités et dans la société civile, va s'installer et marquer durablement la commande publique. Elle vient contrarier une logique qui vise à compresser les coûts, logique économique de court terme, contradictoire avec la logique de long terme dans laquelle s'inscrit le développement durable.

La rénovation de l'offre de formation peut donc donner aux entreprises la capacité de répondre à la commande. Elle leur conférera aussi la capacité à être proactives, à promouvoir le développement durable auprès de leurs partenaires et donc à susciter le développement de nouveaux marchés.

UNE OFFRE DE FORMATION A ORIENTER VERS « L'ÉCO-PRESTATION » ET VERS « L'ÉCO-RESPONSABILITÉ »

« L'ÉCO-PRESTATION »

Elle consiste à *améliorer la performance de l'offre* pour développer de nouveaux marchés : optimisation du recyclage, installation de systèmes et de réseaux intelligents, valorisation d'offres nouvelles, commercialisation de la performance globale.

[OFFRE DE FORMATION EN ÉCO-PRESTATION]

- **COMMERCIALISER DES OFFRES NOUVELLES (écovariantes, route durable, rénovation de canalisation...)**
  - Bureau d'étude
  - Encadrement de chantier
- **ÉCONOMISER LES RESSOURCES, OPTIMISER LE RECYCLAGE DES MATÉRIAUX**
  - Encadrement de chantier
  - Bureau d'étude
- **ÉVALUER ET ANTICIPER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL D'UN OUVRAGE SUR LA BIODIVERSITÉ**
  - Bureau d'étude
- **ÉVALUER LE COÛT GLOBAL DES OUVRAGES ET DES ÉQUIPEMENTS**
  - Bureau d'étude
- **VENDRE LA PERFORMANCE GLOBALE**
  - Fonction support
- **DÉVELOPPER LES SYSTÈMES ET RÉSEAUX INTELLIGENTS**
  - Bureau d'étude
  - Personnels d'exécution
- **INTÉGRER LES CONNAISSANCES TECHNOLOGIQUES NOUVELLES : exploitation d'un réseau, exploitation d'une station de pompage,...**
  - Personnels d'exécution, maintenance
- **ASSURER UNE VEILLE STRATÉGIQUE EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE**
  - Bureau d'étude
- **ASSURER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU CHANTIER**
  - Bureau d'étude

Aujourd'hui, l'impact de l'économie verte sur les métiers des travaux publics est une réalité. La majorité des emplois de la profession voit ses missions attendues modifiées ou transformées par les différentes évolutions.

« L'ÉCO-RESPONSABILITÉ »

Elle favorise le *positionnement des entreprises comme acteur de l'aménagement durable des territoires* : acceptabilité du chantier, commercialisation de l'ouvrage, concertation avec les partenaires.

[OFFRE DE FORMATION EN ÉCO-RESPONSABILITÉ]

- **COMPRENDRE ET REDUIRE L'IMPACT DE L'OUVRAGE SUR LA BIODIVERSITE**
  - Fonctions supports QSE/Développement Durable
  - Encadrement de chantier
- **ACCEPTABILITÉ DU CHANTIER : ORGANISER LA CONCERTATION**
  - Encadrement de chantier
- **ÉLABORER DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX INNOVANTS**
  - Fonctions supports QSE/Développement Durable

MAIS AUSSI, UNE OFFRE DE FORMATION A CONSOLIDER EN « ÉCO-GESTION »

« L'ÉCO-GESTION »

Elle vise à *consolider ou à actualiser les actions de préservation*, qui relèvent pour la plupart d'obligations issues des réglementations : efficacité énergétique, réduction des nuisances, gestion des déchets, prise en compte de la biodiversité.

Elle doit être largement ouverte aux personnels d'exécution, les former plus que les sensibiliser pour améliorer la mise en pratique de la réglementation.

Pour plus d'informations :
www.fntp.fr
infos@fntp.fr
contact@constructys.fr

copyright : Photothèque_FNTP